

2017-UNAT-724, Mihai

Décisions du TANU ou du TCNU

Unat a considéré un appel du secrétaire général. Unat a jugé que bien que UNT ne soit pas expressément annulé la décision attaquée de retirer l'offre de nomination, l'attribution de l'indemnisation au lieu de l'annulation pourrait être lue comme une ordonnance implicite d'annulation. Unat a jugé que UNDT ne donnait aucun raisonnement pour le calcul de la rémunération, et il n'a pas précisé le montant correspondant à la rémunération in-lieu et quel montant en compensation pour perte d'opportunité. UNAT a attribué un salaire de base net de trois mois en tant que compensation au lieu de l'annulation de la décision contestée de retirer l'offre de nomination, notant que plus que cela serait excessif étant donné que Mme Mihai avait reçu et accepté une nomination temporaire. Unat a jugé que la possibilité que la nomination serait renouvelée ne pouvait pas être envisagée pour une indemnisation en ligne car cela constituerait une violation du règlement du personnel qui prévoit qu'une nomination temporaire ne porte aucune espérance de renouvellement. UNAT a attribué une rémunération pour préjudice pécuniaire pendant sa période de chômage mais pas pour la perte d'opportunités en relation avec d'autres offres d'emploi, car elle avait rejeté les offres d'emploi avant qu'elle ait reçu et accepté l'offre de nomination par la mission de stabilisation des Nations Unies dans la République démocratique de Le Congo (Monuso) et donc il n'y avait pas de dépendance préjudiciable. Unat a jugé que Mme Mihai ne pouvait pas réclamer une indemnité pour la perte d'opportunité d'un entretien d'embauche car elle n'a présenté aucune preuve des conditions de l'emploi en question, ni de ses chances d'être sélectionnée. UNAT a accordé en partie l'appel du Secrétaire général, modifiant le jugement de l'UND et attribuant une indemnité au montant total du salaire de base net de six mois.

Décision Contestée ou Jugement Attaqué

Jugement de l'UND: la requérante a contesté la décision de retirer son offre de nomination. UNDT a attribué une compensation au lieu de l'annulation et pour la

perte d'opportunité.

Principe(s) Juridique(s)

La rémunération accordé par UNDT doit suivre une approche de principe et au cas par cas. UNDT est dans la meilleure position pour décider du niveau de rémunération; Cependant, UNDT doit donner un raisonnement approfondi et convaincant quant au montant de la rémunération accordé, ou Unat peut renvoyer l'affaire ou modifier la sentence.

Résultat

Appel accordé en partie

Applicants/Appellants

Mihai

Entité

MONUSCO

Numéros d'Affaires

2016-962

Tribunal

TANU

Lieu du Greffe

New york

Date of Judgement

3 Jul 2019

President Judge

Juge Knierim

Language of Judgment

Anglais

Type de Décision

Jugement

Catégories/Sous-catégories

Nomination (type)

Compensation

Indemnité compensatoire

Perte de chance

Dommages-intérêts pécuniaires (matériels)

Droit Applicable

Statut du personnel

- Disposition 4.12(c)

TANU Statut du Tribunal

- Article 2.3
- Article 2.5
- Article 9.1
- Article 9.1(a)
- Article 9.1(b)

TCNU Statut

- Article 10.5(a)

Jugements Connexes

UNDT/2016/087